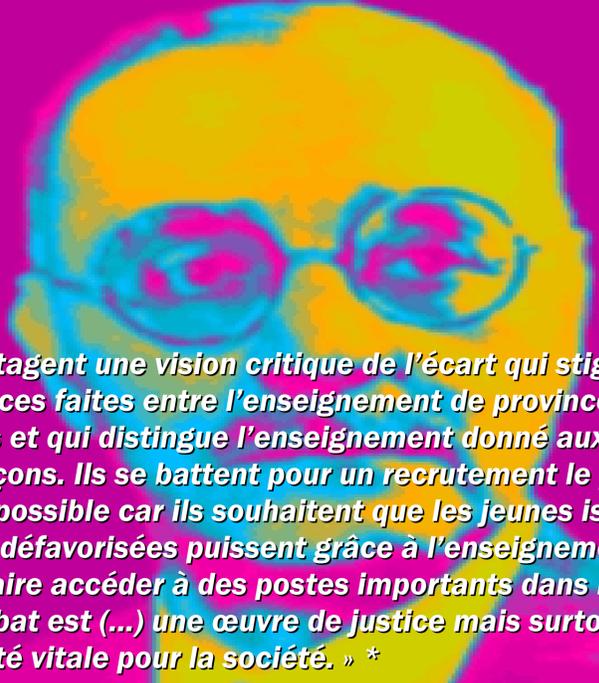


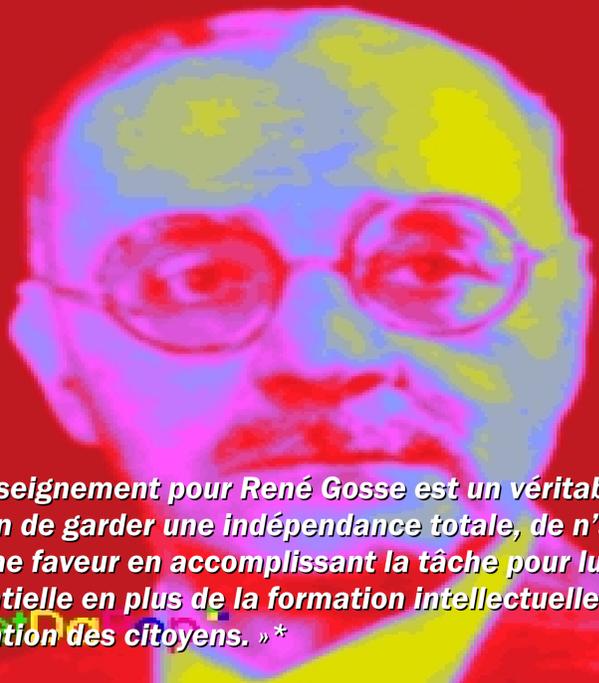
« Donner notre enseignement supérieur aux étudiants de toutes nationalités c'est d'abord pour la France :

Un devoir

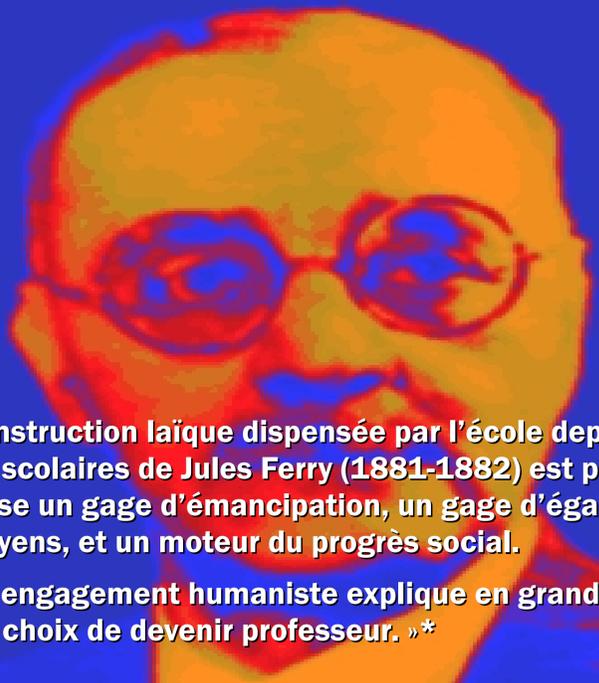
C'est ensuite son intérêt». René Gosse, années 1930



« Ils partagent une vision critique de l'écart qui stigmatise les différences faites entre l'enseignement de province et celui de Paris et qui distingue l'enseignement donné aux filles et aux garçons. Ils se battent pour un recrutement le plus étendu possible car ils souhaitent que les jeunes issus des classes défavorisées puissent grâce à l'enseignement secondaire accéder à des postes importants dans la société. Ce combat est (...) une œuvre de justice mais surtout une nécessité vitale pour la société. » *



« L'enseignement pour René Gosse est un véritable choix, le moyen de garder une indépendance totale, de n'accepter aucune faveur en accomplissant la tâche pour lui essentielle en plus de la formation intellectuelle : la formation des citoyens. » *



« L'instruction laïque dispensée par l'école depuis les lois scolaires de Jules Ferry (1881-1882) est pour René Gosse un gage d'émancipation, un gage d'égalité entre citoyens, et un moteur du progrès social.

Cet engagement humaniste explique en grande partie son choix de devenir professeur. » *



« Vos aînés ont choisi librement leur carrière, mais à vous, une seule passion s'impose, la libération de la France. » René Gosse, novembre 1940



« Je considérerai cette sanction comme un honneur » René Gosse, menacé de révocation en juillet 1940



René Gosse, des valeurs toujours hautes en couleurs !